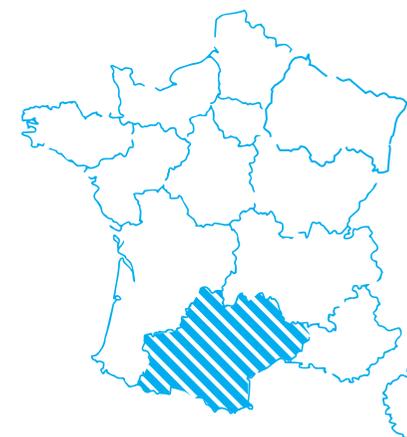
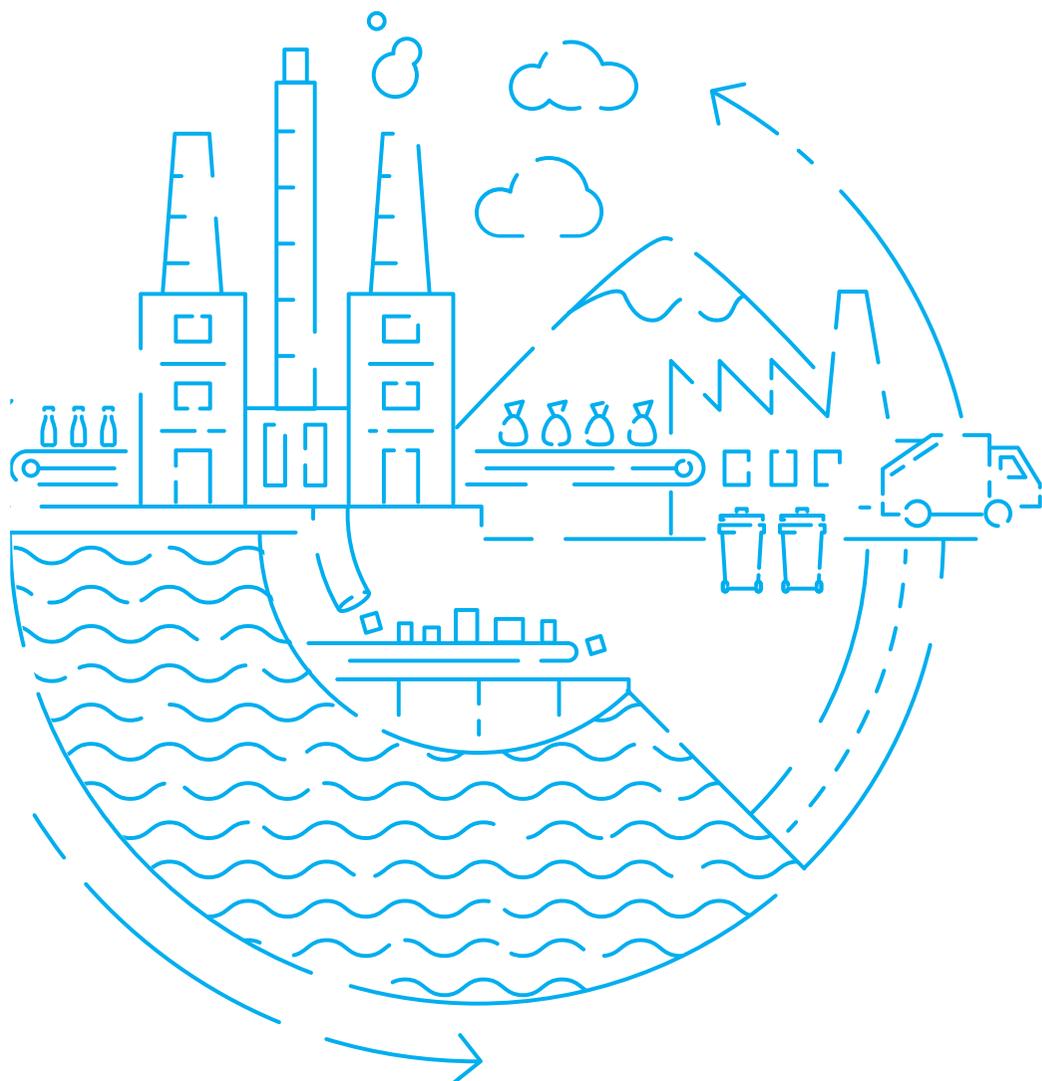




Les rencontres Citeo au cœur des territoires



Occitanie, un territoire engagé dans l'économie circulaire



CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

EDITOS



Jean Hornain,
Directeur Général de Citeo

L'économie circulaire est un modèle d'avenir qui prend ses racines au cœur des territoires. En créant les Ateliers de l'Économie Circulaire, Citeo a pour ambition de soutenir les dynamiques territoriales innovantes et rassembler tous les acteurs qui en sont à l'initiative : collectivités, entreprises, monde de l'enseignement et de la recherche, associations, citoyens... En conjuguant nos énergies et en mettant en commun nos idées et actions, nous pourrions mieux mobiliser, accélérer le développement de cette économie positive et transformer les multiples actions locales en un projet de société enthousiasmant et fédérateur.



Carole Delga,

Ancienne ministre

Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée



Aller à la rencontre des acteurs de terrain est une excellente initiative!

La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée se félicite d'être partenaire de Citeo, nouvel acteur issu du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio dans le cadre de ce document visant à valoriser les bonnes pratiques régionales en matière d'économie circulaire.

Je sais l'implication de ces équipes aux côtés des collectivités et des entreprises et je salue leurs efforts pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en imaginant des solutions qui font progresser le recyclage au meilleur coût.

Notre Région a été l'une des premières à s'engager pleinement dans cette voie de l'économie circulaire, conformément à l'évolution des compétences induites par la loi NOTRe. L'Occitanie connaît une croissance démographique forte, avec 52 000 nouveaux arrivants chaque année, et une prospective par rapport à 2015 de +8% à l'horizon 2025 et de +12% en 2031. Dans ce contexte, atteindre les mêmes objectifs que le territoire national promis à une moindre progression est donc particulièrement ambitieux. C'est pourtant la décision que nous avons prise et

elle a présidé à l'élaboration de notre plan régional de prévention et de gestion des déchets et du plan d'actions régional pour l'économie circulaire. L'Occitanie peut compter sur un engagement fort des acteurs de son territoire et sur des entreprises innovantes : notre objectif est d'être un catalyseur, et nous sommes en ordre de marche pour soutenir les projets d'écologie industrielle territoriale et les initiatives en faveur de la prévention, du tri et du recyclage, d'une meilleure valorisation des déchets.

Nous avons souhaité agir dans la concertation et la proximité avec les territoires. Les coopérations doivent pouvoir se développer. Les territoires sont riches de leurs initiatives, et je souhaite les encourager à mener des projets exemplaires en la matière. La politique que nous menons doit concilier enjeux économiques et environnementaux et agir en faveur d'un aménagement durable du territoire.

Les échanges organisés dans le cadre de ces rencontres régionales vont nourrir nos réflexions et nous nous faire découvrir des bonnes pratiques pour aller plus loin encore dans l'économie circulaire.

Économie circulaire : la France a les atouts pour jouer un rôle de premier plan

Au cours du XX^e siècle, la population mondiale a été multipliée par 4 et la production économique multipliée par 20. Aujourd'hui, plus de 60 milliards de tonnes de ressources naturelles sont prélevées dans la nature chaque année. 99% d'entre elles deviennent des déchets en moins de 42 jours. D'ici à 2100, la population mondiale devrait croître de plus de 40%. Au rythme actuel de consommation des ressources, la bio-capacité de la terre subirait des dommages irréversibles.

Il est fondamental de redéfinir nos modes de production et de consommation pour bâtir une économie circulaire. Dans ce nouveau paradigme, les déchets redeviennent des ressources, les performances environnementales doivent être optimisées à chaque étape du processus de production, la durabilité des produits est renforcée, et les circuits courts sont privilégiés pour une consommation plus responsable.

La France dispose de nombreux atouts pour jouer un rôle de premier plan dans cette transition :

- ⇒ Une des législations les plus avancées au monde avec la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 qui fixe des objectifs ambitieux et crée de nouveaux outils d'intervention ;
- ⇒ Des moyens significatifs mobilisés par l'Etat, en particulier à travers l'ADEME (Fonds déchets, Appel à projets ORPLAST, Investissements d'avenir, programme Territoires Zéro déchet Zéro gaspillage, etc) ;
- ⇒ Des Régions puissantes qui, au-delà de l'accompagnement des entreprises disposent désormais de compétences sur la planification de la gestion des déchets ;
- ⇒ Des opérateurs du déchet et des industriels du recyclage qui font référence dans le monde entier ;
- ⇒ Des entreprises mobilisées à travers notamment des filières REP performantes ;
- ⇒ Des collectivités locales impliquées de longue date dans le tri et le recyclage ;
- ⇒ Un écosystème de l'innovation hyper dynamique à travers les acteurs académiques, les Pôles de compétitivité, les incubateurs, ou le tissu associatif qui investit massivement la problématique de l'économie circulaire.
- ⇒ Et une feuille de route pour l'économie circulaire présentée par le Premier Ministre le 23 avril 2018. Dotée de 50 mesures particulièrement ambitieuses, cette feuille de route est un nouveau signal fort pour l'ensemble des acteurs.

L'économie circulaire crée une multitude d'opportunités pour la promotion de nouvelles filières et d'activités à plus forte valeur ajoutée, au service du développement des territoires.

Citeo, 25 ans d'action pour le recyclage

La filière emballages ménagers



En 1992 la Responsabilité Elargie du Producteur est appliquée par décret en France. Pour assumer leur responsabilité, les industriels décident de mutualiser leurs forces et créent Eco-Emballages: une entreprise privée d'intérêt général, pour limiter l'impact environnemental des emballages. 56 millions de tonnes d'emballages ont été recyclées depuis, et plus de 100 000 tonnes évitées grâce à la réduction à la source.

La filière papiers graphiques



En 2007, élargissement de la prise en charge de la fin de vie des produits aux opérateurs du secteur papiers et création d'Ecofolio. Limitée aux imprimés non sollicités en 2008, elle couvre désormais tous les imprimés papier, gratuits ou non, ainsi que les publications de presse et les imprimés découlant d'une mission de service public à compter de début 2017. 12 millions de tonnes de papier ont été recyclées depuis 2007.

⇒ Née du rapprochement d'Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société créée par les entreprises pour développer des solutions efficaces pour le tri et le recyclage et réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers.

⇒ En 25 ans, les 50 000 entreprises clientes de Citeo ont investi près de 10 milliards d'euros aux côtés de leurs partenaires, contribuant ainsi à développer le recyclage: de 18% à 68% pour les emballages et de 41% à 57,6% pour les papiers et posant ainsi les jalons d'une économie circulaire.

750 millions d'euros

Pour financer le tri et le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, les entreprises ont versé 750 millions d'euros en 2017.

55 millions d'euros

versés aux collectivités de la région Occitanie pour financer le tri et le recyclage des emballages et papiers en 2016.



Occitanie, un territoire au cœur des enjeux de l'économie circulaire

CHIFFRES CLÉS EN RÉGION OCCITANIE

Emballages



70 %

des flux provenant d'Occitanie
sont recyclés en France

29 %

des flux provenant d'Occitanie
sont recyclés en Europe

Verre



15 %

du verre trié en France est recyclé
en Occitanie

Les capacités de recyclage du verre
en Occitanie couvrent **100%** du verre
trié en Occitanie.

Deuxième plus grande région de Métropole et forte de 13 départements, la Région Occitanie se caractérise par la diversité de ses territoires et par ses atouts économiques et naturels.

Des paysages pluriels et un patrimoine exceptionnel concourent à un bien-vivre qui attire chaque année 30 millions de visiteurs français et étrangers. Plus que jamais la préservation de l'environnement et du cadre de vie est au cœur des préoccupations des élus comme des citoyens.

À travers le Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC), la Région s'est orientée vers une politique volontaire d'accompagnement des initiatives d'économie circulaire. En complément des ambitions visant à faire de l'Occitanie la première région à énergie positive d'Europe, c'est un des fers de lance de la politique régionale en faveur de la transition écologique et énergétique.

Dès 1994, l'Occitanie a vu naître des pionniers en matière de collecte sélective, du Lot en passant par Mèze et le canton de Mouthoumet. Elle se situe aujourd'hui en milieu de tableau en termes de performances et doit poursuivre ses efforts pour accompagner les habitants dans l'amélioration de leur geste de tri tout en transformant les dispositifs de collecte et de tri pour les rendre moins coûteux.

Le recyclage du verre est solidement ancré au plus près des productions viticoles et offre un parfait exemple d'économie circulaire puisque plus de 350 millions de nouvelles bouteilles en verre sont produites chaque année à partir du tri des habitants de la région. 100% du verre trié en Occitanie est recyclé en Occitanie. La capacité de recyclage du verre est même supérieure aux besoins régionaux puisque 15% du verre français est aujourd'hui recyclé dans notre région. Les autres filières de recyclage ne sont pas très développées, en raison notamment de la proximité de l'Espagne qui historiquement absorbe une partie de ces flux. Le développement de nouveaux produits à trier pourrait toutefois offrir à la Région de nouvelles perspectives.

La richesse de l'innovation sur ce territoire sera un atout pour accompagner cette évolution.



CHIFFRES CLÉS

13

départements regroupant
5,6 millions d'habitants

57

collectivités locales en contrat
avec Citeo

25

centres de tri pour standardiser
les matériaux (12% du parc français
pour 8,5% de la population)

3

verreries à Albi (81), Vergèze (30)
et Béziers (34) recyclent les
emballages en verre

1

papeterie en Ariège (Léon Martin)
recycle des papiers graphiques

±4%

de performance de recyclage
par rapport à la moyenne nationale

1 450 000

habitants du Gers, du Lot, du Tarn
et Garonne, des Pyrénées Orientales,
de la Lozère et du Gard, soit 27%
des habitants de la Région, ont accès au tri
élargi, notamment à tous les plastiques

LES PRINCIPALES INSTALLATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2018

Centres de tri



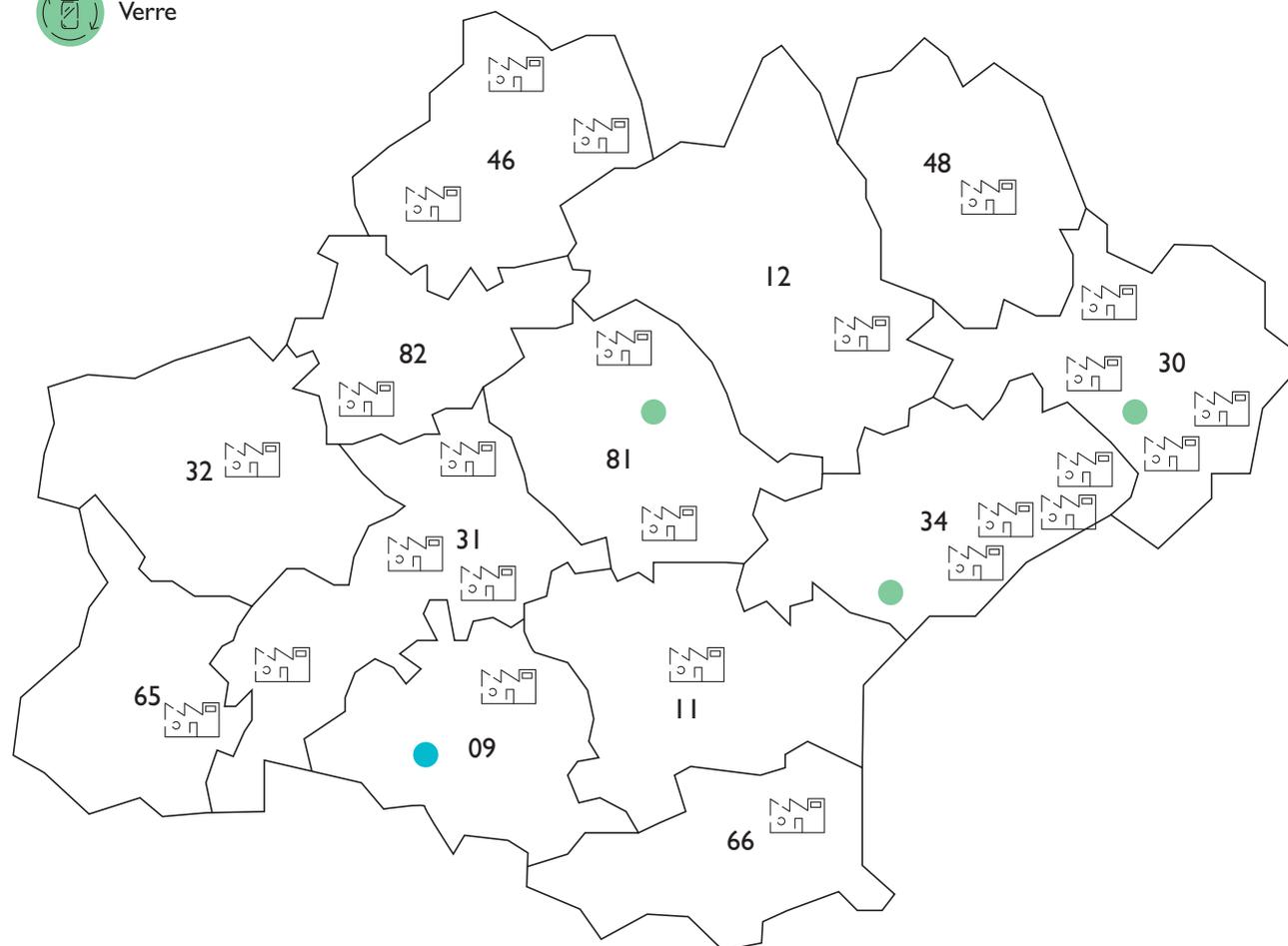
Unités de recyclage



Papiers/cartons



Verre



RÉGIONS VOISINES



1 usine de recyclage
de PET : Régène Atlantique
(groupe SUEZ) à Bayonne

3 papèteries utilisant des fibres
recyclées en Aquitaine

2 aciéries (Fos/Mer et Bayonne)

Des performances proches de la moyenne pour les emballages et les papiers



LES CHIFFRES

Verre

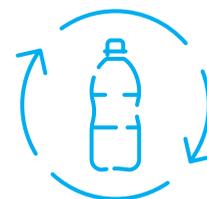


30,9 kg
par habitant
et par an



- 2,5%
par rapport à la
moyenne nationale

Emballages

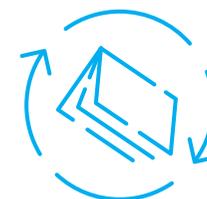


18,9 kg
par habitant
et par an



+9,9%
par rapport à la
moyenne nationale

Papiers



22,8 kg
par habitant
et par an



+9,5%
par rapport à la
moyenne nationale

Les **5,6 millions d'habitants** de la Région Occitanie se situent dans la moyenne en matière de tri et de recyclage des papiers et emballages avec **72,6 kg/hab/an** par rapport à la moyenne nationale de **69,7 kg/hab/an** soit 4% de plus.

TÉMOIGNAGE

Agnès Langevine

Vice-Présidente de la Région Occitanie, en charge de la transition écologique et énergétique, biodiversité, économie circulaire et déchets



Vous présidez la commission d'élaboration et de suivi du Plan, pouvez-vous nous en détailler les grandes lignes, ainsi que les grandes lignes du PRAEC que vous avez élaboré en parallèle?

Nous avons la volonté d'inscrire la Région Occitanie sur une trajectoire « Zéro gaspillage, Zéro Déchet » en priorisant notamment la montée en puissance de l'économie circulaire et le retour au sol de la matière organique. Articulé à la feuille de route Région à Énergie Positive et à notre stratégie pour la Biodiversité, le plan déchets constitue le 3^{ème} pilier de la Transition de nos territoires. Nous mettrons tout en œuvre pour atteindre en calendrier et en valeur les objectifs fixés par

la loi, ce qui au regard de la situation actuelle est un sacré challenge dans une Région à forte attractivité et très contrastée en matière d'aménagement du territoire!

L'animation d'un Plan à l'échelle d'une région comme l'Occitanie nécessite de fédérer toutes les parties prenantes. Comment organisez-vous la mobilisation de tous? Et comment envisagez-vous de la faire vivre dans la durée?

L'élaboration du projet de Plan a été marquée du sceau de la concertation. J'ai souhaité associer les membres de la commission consultative au processus de co-construction du Plan, et plus largement, l'ensemble des

parties prenantes de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Diagnostic, déclinaison des objectifs de réduction et de capacité de traitement, leviers d'action par type de déchets, gouvernance, observation... toutes les étapes du Plan ont fait l'objet de discussions autour des hypothèses retenues. Au-delà de l'exercice de planification, nous avons d'ores et déjà ouvert de nouveaux dispositifs d'accompagnement très opérationnels comme une aide à l'animation d'actions collectives, une aide aux études et une aide aux investissements locaux. Nous lançons la démarche en organisant pour la première fois cette année un forum régional de l'économie circulaire: les projets du terrain feront la transition!

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
ÉCO-CONCEPTION

P. 12

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
TERRITOIRES

P. 20

ATELIER CITEO

Économie circulaire et
INNOVATION

P. 30

7
5
1

Économie circulaire et ÉCO-CONCEPTION

Afin de consommer moins de ressources fossiles et ainsi entrer dans une véritable boucle d'économie circulaire, il est fondamental de mieux concevoir les produits (meilleure efficacité énergétique, recyclabilité des matériaux, reprise des produits en fin de vie).

Il est aujourd'hui avéré que l'éco-conception a un effet positif sur les profits de l'entreprise. Elle constitue une solution « gagnant gagnant » pour accroître la performance économique et la performance environnementale des entreprises. Elle est aussi un attendu pour 9 Français sur 10 qui souhaitent davantage de produits avec des emballages respectueux de l'environnement en grandes surfaces (Source: IPSOS pour Citeo, 2013, « Étude de perception de l'emballage et d'image du recyclé »).

Pour systématiser cette démarche en entreprises, Citeo conçoit et met à disposition de ses clients des outils pour faciliter leurs démarches d'éco-conception, de l'évaluation à l'innovation, pour trouver ensemble des solutions performantes et adaptées à leurs produits.

Citeo développe une offre de services en direction de ses clients en vue de les aider à toujours mieux prendre en compte l'ensemble du cycle de vie de leurs emballages et de leurs papiers et limiter leurs impacts environnementaux.

Depuis 2007, plus de 150 actions d'éco-conception (formations et webinars, diagnostics sur site industriel, partage de bonnes pratiques, etc.) ont été menées chaque année. Sur une année, plus de 300 actions de réductions à la source peuvent être conduites.

L'EXEMPLE DE ROYAL CANIN

ROYAL CANIN
a division of Mars Petcare



AVANT



APRÈS



Un emballage réduit de 20%

Royal Canin, acteur majeur de l'industrie de l'alimentation animale basé dans le Gard, fête cette année ses 50 ans de passion. 50 ans au service de la nutrition et de la santé animale. Une seule ambition : bâtir un monde meilleur pour les chats et les chiens. Aujourd'hui, ROYAL CANIN® c'est plus de 7150 collaborateurs à travers le monde, plus de 500 millions de sacs distribués, plus de 2500 tonnes de croquettes produites chaque jour.

Depuis 2009, Royal Canin travaille au calcul de son empreinte carbone globale afin d'établir des plans d'actions en conséquence et de définir les priorités correspondant aux objectifs à long terme du Groupe international MARS auquel il appartient.

C'est dans ce cadre que des actions d'éco-conceptions ont été entreprises. Ainsi, les sacs de croquettes de 2 ; 4 et 5 kg ont été réduits progressivement. Selon les contenances, la diminution de l'épaisseur de film plastique a permis de réduire de plus de 13 à 20 % le poids du sachet sans altérer les fonctions de protection et de conservation du produit.

Cette réduction du poids a permis de réduire la consommation de ressources naturelles nécessaire à la production de ces emballages, sans entraîner toutefois de modifications des emballages de transport ou de regroupement.

Des études sont par ailleurs en cours pour améliorer la recyclabilité des sacs en passant d'emballages complexes à des emballages mono-matériau.

À plus long terme, dans le cadre de sa stratégie de développement durable appelée « Sustainable in a Generation Plan », Royal Canin a pris l'engagement d'avoir 100% de ses emballages recyclables (voire effectivement recyclés) d'ici 2025.



Pour mobiliser ses équipes aux enjeux de l'éco-conception Royal Canin a récemment participé à une journée éco-conception au centre de tri du SITOM Sud Gard, Valréna, à Nîmes.

Cet atelier animé par Citeo a permis de nourrir la réflexion sur les emballages de demain.



TÉMOIGNAGE

Thomas Bascaules

Directeur général de l'agence AD'OCC



«AD'OCC, l'agence de développement économique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accompagne les entreprises à chaque étape de leur vie, de la création à la reprise, en passant par l'innovation et la conquête de nouveaux marchés.

Au quotidien, nous conseillons les porteurs de projets pour faciliter et accélérer leur développement. C'est dans le cadre de l'accompagnement des entreprises dans leur démarches d'innovation que l'agence a développé le thème du packaging alimentaire grâce à :

- une journée d'information au cours de laquelle CITEO a permis aux participants d'être sensibilisés aux enjeux du recyclage et de découvrir les outils mis à leur disposition pour faciliter l'éco-conception.
- L'opération spéciale d'innovation collaborative "Défipack – Emballez l'innovation", qui réunit étudiants et entreprises de la filière agro-alimentaire pour imaginer de futurs emballages. L'utilisation des outils développés par CITEO inscrira l'édition 2018 dans une démarche de développement durable.



AD'OCC œuvre sur le terrain pour valoriser les solutions proposées par Citeo et imagine d'autres collaborations à venir afin d'encourager la performance environnementale des entreprises régionales.»



Les entreprises clientes de Citeo bénéficient d'outils et de services pour accroître et tester la recyclabilité de leurs produits et évaluer l'impact environnemental de leurs papiers et de leurs emballages.

Tous ces outils et services sont compris dans leur contribution Citeo. Rendez-vous sur www.citeo.com/clients

TREE

Citeo a mis en ligne TREE, une appli pour tester la recyclabilité des emballages.

tree.citeo.com

FEEL

Citeo a créé le Facilitateur d'Eco-conception En Ligne qui permet de réaliser une revue complète et gratuite de l'éco-conception des emballages et d'obtenir en moins de 15 minutes des pistes concrètes d'optimisation.

feel.citeo.com

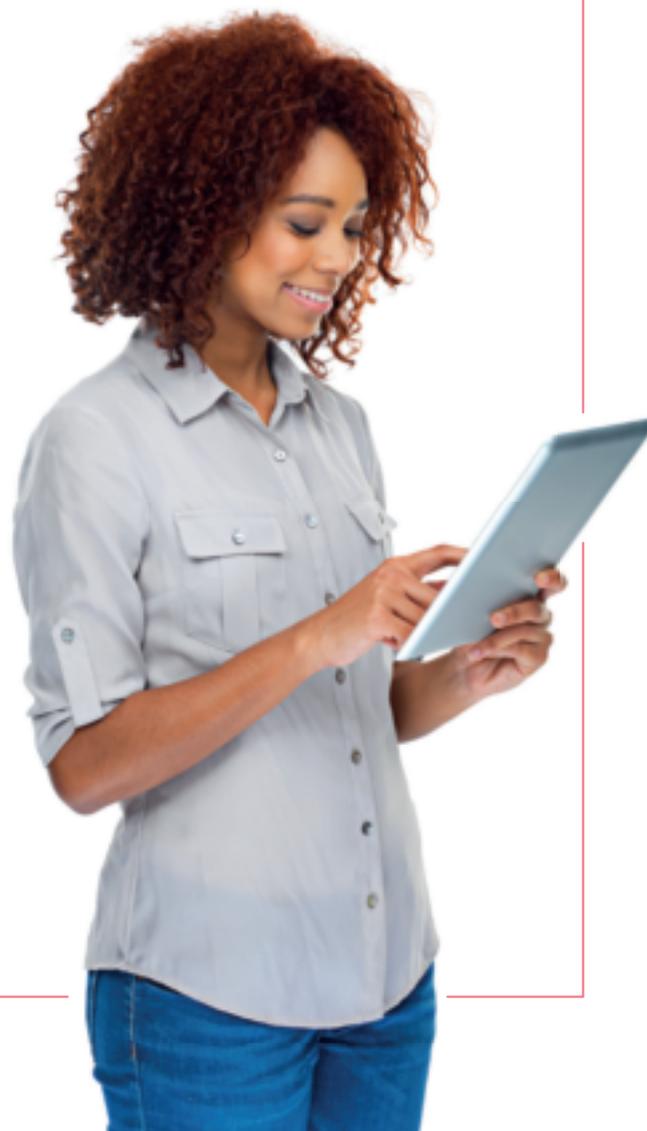
BEE

Citeo a créé BEE, un outil d'ACV dédié au bilan environnemental des emballages.

bee.citeo.com

Paper Metrics

Visualisez directement sur votre devis d'impression les impacts environnementaux de vos imprimés publicitaires grâce à Paper Metrics®, le logiciel développé avec l'ensemble des acteurs de la filière papier.



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

CITEO PROPOSE

- ⇒ Organiser une journée éco-conception pour mieux comprendre les enjeux du tri et du recyclage
- ⇒ (Re)découvrir les leviers d'éco-conception des emballages et papiers
- ⇒ Former aux outils et adopter les réflexes qui permettent d'intégrer l'éco-conception sur la durée et en toute autonomie

L'économie circulaire du verre au cœur de la Région Occitanie

Avec des surfaces en vignes réparties sur deux bassins de production, l'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national. Il représentait 33 % de la production de vin français en 2016.



Qui est Adelphe ?

Adelphe est une société de services qui aide les entreprises viticoles à réduire l'impact de leurs emballages sur l'environnement.

Dotée d'une mission d'intérêt générale et agréée par l'État, Adelphe propose à ses entreprises clientes des solutions pour éco-concevoir leurs emballages, mettre en place une communication responsable et faciliter leur mise en conformité liée à la fin de vie de leurs emballages (REP).

www.adelphe.fr/

Les producteurs y sont nombreux avec 200 caves coopératives et ont engagé pour certains comme VINADEIS des actions en faveur de l'éco-conception notamment pour réduire le poids des bouteilles. Ainsi **le groupe a économisé 15 % de poids de verre** entre 2010 et 2013 en allégeant plusieurs modèles de bouteilles. VINADEIS a également défini un guide d'éco-conception afin que chaque élément de conditionnement au niveau achat (choix des fournisseurs, choix de leurs matériaux...) et marketing (choix de tel ou tel type de bouchon, d'étiquettes, de bouteilles...etc) soit choisi en prenant en compte la réduction des impacts environnementaux de sa production jusqu'à son élimination finale. C'est autant de matières premières qui n'ont pas été prélevées et qui permettent ainsi de préserver les ressources naturelles.



100% du verre trié en Occitanie est recyclé en Occitanie.

La boucle locale du verre illustre un parfait exemple d'économie circulaire, créatrice de valeur économique et sociale qui permet le développement de l'emploi local avec plus de 600 salariés entre les préparateurs de calcin et les verreries auxquels s'ajoutent les emplois liés à la collecte.

Le verre trié par les habitants est collecté par différentes entreprises de collecte, puis acheminé vers l'une des 3 verreries situées respectivement : à Albi dans le Tarn pour la VOA filiale du groupe Verallia, spécialiste des petites et moyennes séries et des bouteilles aux formes originales et personnalisées. À Vergèze dans le Gard et à Béziers dans l'Hérault pour les deux verreries du groupe Owens Illinois (O-I). Site historique de production des bouteilles de Perrier le site de Vergèze reste aujourd'hui spécialisé dans la production de ces bouteilles. Le site de Béziers, quant à lui, produit majoritairement des bouteilles de vin rouge et rosé qui alimentent les vigneron, caves coopératives, négociants de la région.

D'une capacité de recyclage totale de 339 000 tonnes, ces trois usines sont, avec leurs préparateurs, équipés d'installations de pointe leur permettant notamment d'effectuer un tri du verre par couleur et ainsi de réincorporer du calcin blanc dans les fours qui produisent du verre blanc. Le taux moyen d'incorporation de calcin dans les bouteilles produites est en moyenne nationale de 77% mais peut atteindre jusqu'à 90%.

Ces trois sites sont par ailleurs engagés dans des démarches complémentaires de développement durable : ils sont certifiés ISO 14000 (certification environnementale) et tous équipés de filtre des fumées pour réduire au maximum les émissions dans l'atmosphère. Certains sont équipés de panneaux solaires sur les zones de stockage pour la production d'énergie verte.



VOA Verrerie d'Albi



Usine de Vergèze



Usine de Béziers

100%

du verre trié en Occitanie
est recyclé en Occitanie.



200
coopératives

- 14,8 millions d'hl
- 33% de la production française

3
verreries

- Capacité de recyclage:
339 000 tonnes
- Taux d'incorporation
moyen de calcin:
77%

5,6
millions d'habitants

- 171 000 tonnes de
verre triées
- 30,9 kg/hab/an

L'EXEMPLE DE VERALLIA

Verallia, zoom sur une démarche dynamique en faveur de l'éco-conception

En France, Verallia est un des principaux fournisseurs d'emballages en verre, matériau recyclable à 100% et à l'infini, référence en termes de sécurité alimentaire et de développement durable. Il s'est notamment positionné comme **pionnier de l'éco-conception dans le monde verrier, en développant en 2009 la gamme Ecova** : des bouteilles à la forme et au poids optimisés, qui offrent un impact écologique limité (en moyenne -15% d'émissions CO₂) tout en préservant les caractéristiques des produits.

En Occitanie, le développement seul des bouteilles éco-conçues a permis d'éviter le rejet d'environ 10 000 tonnes de CO₂ en 2017. C'est le fruit d'une collaboration nourrie entre les fournisseurs et les metteurs en marchés, avec le soutien des syndicats d'appellation. À titre d'exemple, en 2015 le conseil interprofessionnel des vins AOC du Languedoc (CIVL) et Verallia ont développé ensemble la « Languedoc Ecova », une bouteille éco-conçue destinée à l'embouteillage des vins des AOC du Languedoc.

Cette bouteille pèse 460 grammes, soit **16% de moins que la bouteille Languedoc**, et ce pour un design équivalent : elle respecte ainsi la forme historique de la bouteille marquée de la croix du Languedoc dans une démarche de valorisation des vins tout en préservant l'environnement.

Avec 33% des vins exportés, notamment en Angleterre, en Allemagne ou aux États-Unis qui sont des marchés très sensibles à l'impact environnemental, les AOC du Languedoc – 185 millions de cols vendus chaque année – répondent également avec cette nouvelle bouteille aux attentes des marchés. D'autres bouteilles syndicales, comme la bouteille des Grés de Montpellier ou la bouteille Lirac Ecova sont aussi le reflet de cet engagement partagé.



Économie circulaire et TERRITOIRES

Depuis 2014, Citeo a engagé un plan de relance du recyclage qui a mobilisé plus de 90 millions d'euros à l'échelle nationale.

En Occitanie, les collectivités territoriales ont bénéficié de ce plan à hauteur de 1,5 millions d'euros qui s'ajoutent à plus de 50 millions d'euros reversés annuellement aux collectivités sous contrat. Les centres de tri ont été accompagnés dans leurs investissements de modernisation à hauteur de 7 millions d'euros.

Un dispositif de collecte et de tri du verre plus efficace pour 10 collectivités

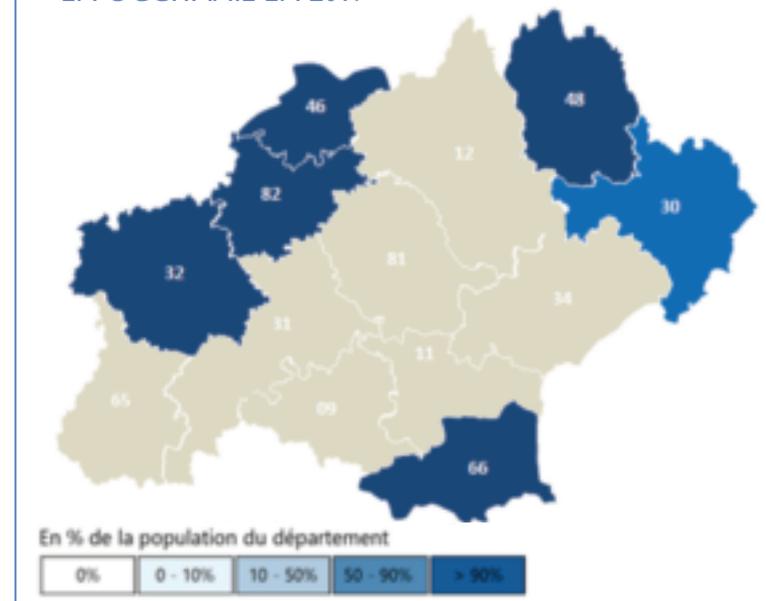
Toulouse métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Béziers Méditerranée, Alès Agglomération, la Communauté d'agglomération de Castres Mazamet, la CC de Decazeville Aubin, la CC du Frontonnais, le Smictom Ouest audois et la CC Sor et Agout ont renforcé et modernisé leur dispositif de collecte, avec notamment l'installation de près de 800 colonnes supplémentaires, les performances de verre étant le point faible de la Région. Dorénavant, la population de ces territoires accède plus facilement au dispositif de tri. Cette amélioration du dispositif de collecte, systématiquement accompagnée d'une campagne de sensibilisation des citoyens, a commencé à porter

ses fruits dès 2016 puisque le recyclage du verre en Occitanie a augmenté de + de 3% soit plus fortement que la tendance nationale.

Un geste de tri simplifié pour les habitants

1 450 000 habitants soit 27% des habitants de la Région vivant dans le Gers, le Lot, le Tarn et Garonne, les Pyrénées Orientales, la Lozère et le Gard peuvent désormais trier tous leurs emballages en plastique, non seulement les bouteilles et flacons, mais aussi les films, sacs, pots et barquettes. C'est une transformation majeure pour le geste de tri, désormais plus simple pour ces habitants, puisque tous les emballages se mettent dans le bac/sac de tri. En parallèle, le Lot, les Pyrénées Orientales, le Sitom Sud Gard et la Lozère ont étendu leurs consignes

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI EN OCCITANIE EN 2017



aux petits emballages métalliques en acier et aluminium. Cette simplification a pu être possible du fait de travaux de modernisation de 6 centres de tri situés dans les départements concernés. C'est en effet, la massification et l'automatisation des centres de tri qui reste, avant toute chose, l'élément clé de la faisabilité de l'extension des consignes de tri sur les territoires.

Les résultats laissent escompter une progression de plus de 4 kg/hab/an en moyenne d'emballages en métal, en carton, en plastique et en verre recyclés du fait de la simplification du geste de tri.



Déploiement de nouvelles bornes à papiers : Nîmes Métropole (1), Alès Agglomération (2)

CHIFFRES CLÉS

90 millions d'euros de plan de relance du tri et du recyclage sur la période 2014 à 2017.

8,5 millions d'euros ont été versés aux collectivités et opérateurs de tri dans le cadre des appels à projets Eco-Emballages depuis 2013 dans la région.

190 millions d'euros pour un nouveau plan d'amélioration des performances sur la période 2018-2022.

Un accompagnement au changement de la collecte des papiers

Ce sont 13 collectivités territoriales représentant plus de 2 millions d'habitants qui ont été financées depuis 2013 par EcoFolio (devenu CITEO) dans le cadre des appels à projet pour l'accompagnement au changement : le SDEE de la Lozère, le Syndicat Sud Rhône Environnement, le Sydetom 66, la CC Grand Sud Tarn et Garonne, le SIEEOM Sud Quercy, la CA du Gard Rhodanien, les adhérents du Syndicat mixte Pic et Etang, le SMEEOM Moyenne Garonne, et plus récemment la CC du bassin Auterivain, Alès Agglomération, Nîmes Métropole, le Muretain Agglomération et le Smectom du Plantaurel. Soutenus à hauteur de 4 millions d'euros, ces projets

visent à mettre en place la collecte des papiers assimilés que l'on retrouve en mélange avec les déchets des ménages, à améliorer le tri des papiers par une augmentation du nombre de bornes présentes sur le territoire et une campagne de communication associée ou à la mise en place d'une collecte séparée du flux fibreux. À titre d'exemple, Alès Agglomération et la Métropole de Nîmes déploient chacune actuellement près de 200 bornes papiers supplémentaires. Le Smectom du Plantaurel quant à lui a prévu l'installation de plus de 60 nouveaux points, le renouvellement de 100 autres et l'équipement de l'ensemble des producteurs professionnels de dispositifs de pré-collecte et de collecte des papiers à horizon 2020.

Des sites et des opérations exemplaires

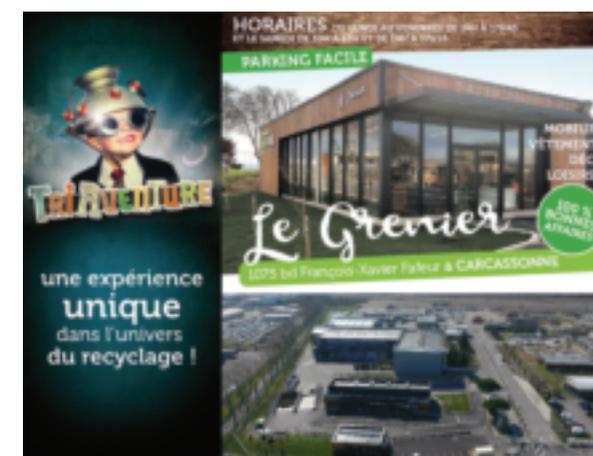
Le Covaldem I I, une gestion globale et innovante des déchets

Afin d'améliorer la valorisation des matières recyclables, et pour répondre à son ambition de développer une politique de gestion des déchets globale et innovante alliant modernité, technologie et esprit solidaire, le Covaldem I I a développé sur son site de Carcassonne un Pôle Environnement regroupant plusieurs activités :

- Un centre de tri moderne et capable de trier des emballages en extension de consigne sur les plastiques. Dans une logique d'économie circulaire locale, le Covaldem I I et SUEZ ont mis en place, avec la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, une gestion intelligente et responsable des flux des déchets à l'échelle du département de l'Aude, en mutualisant les outils de tri entre les deux collectivités. Ainsi, tous les flux des collectes sélectives sont triés à Carcassonne et les flux d'encombrants à Narbonne.



- Adossé à cette installation, véritable espace d'attractions, Tri Aventure regroupe des outils modernes, interactifs, et pédagogiques. Il permet de découvrir de manière ludique et concrète le tri, le recyclage et leurs enjeux au travers d'un espace innovant qui offre aux visiteurs une vision originale de l'univers du tri. L'espace ludo-pédagogique est destiné aux groupes scolaires, et labellisé par l'Éducation Nationale.
- Le Recydrive, une déchèterie nouvelle génération où les usagers n'effectuent plus qu'un seul arrêt. À la clé de ce nouveau concept de déchèterie à mi-chemin entre la déchèterie classique et le « Drive In », de nombreux atouts innovants : un meilleur service aux usagers, une valorisation des déchets plus qualitative, une sécurité accrue sur le site, une politique d'emploi et d'insertion sociale ambitieuse, des débouchés concrets pour faciliter le réemploi. En parallèle 2 associations ayant répondu à l'appel à projet lancé par le



Covaldem I I, mettent en œuvre le concept de Recyclerie & Ressourcerie : prolonger la durée de vie des produits encombrants amenés en déchèterie et les mettre en vente au Grenier, boutique solidaire où certains des objets déposés au Recydrive ou dans les autres déchèteries du territoire se voient offrir une seconde vie.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel, un passage encourageant à la TEOM incitative



En 2015, les élus de la Communauté de Communes instaurent le système de Taxe Incitative. Le financement du service est directement lié au nombre de levées de bacs d'ordures ménagères, incitant les habitants à réduire leurs quantités de déchets et à trier. Apprécié des usagers, ce système a permis d'obtenir des résultats très encourageants, avec une réduction de 10% des tonnages d'ordures ménagères résiduelles alors que ceux de la collecte des emballages ont augmenté de 11%. La tarification incitative devrait faire des émules en Occitanie, puisque dix collectivités ont été sélectionnées par l'ADEME en 2018 dans le cadre d'un appel à projet dédié.



Toulouse Métropole, un coup de pouce pour le verre

En 2016, dans le cadre du plan d'amélioration de la collecte financé par Citeo, Toulouse Métropole a implanté 414 bornes supplémentaires dédiées à la collecte du verre sur son territoire. Grâce à ce maillage renforcé les habitants de la métropole peuvent accéder plus facilement au dispositif de tri. Cette amélioration du dispositif de collecte, alliée à une campagne de communication de grande ampleur a déjà porté ses fruits puisque chaque habitant du territoire a trié en moyenne 2,4 kg de verre supplémentaire par rapport au début de l'opération. Une accélération du geste de tri deux fois plus rapide que pour le reste de la région Occitanie.



SMICTOM de Lavour: de l'arrêt du verre au porte-à-porte à la réduction des fréquences de collectes pour améliorer le bilan environnemental, économique et social de la collecte sélective

Le SMICTOM de la région de Lavour a modernisé son dispositif de collecte du verre, en passant d'une collecte en porte-à-porte à une collecte 100% en apport volontaire entre 2015 et 2018. Grâce à un maillage optimal du réseau de conteneurs, les performances de collecte du verre par habitant ont simultanément progressé de 3%.

Autres effets bénéfiques: les coûts sont maîtrisés, car 1 tonne de verre collectée en apport volontaire coûte 3 fois moins cher, la pénibilité du travail des ripeurs a été atténuée puisqu'il n'y a plus aucune collecte manuelle, et les tournées de collecte ont été réduites de 20 000 km par an.

Pour poursuivre sa démarche d'optimisation tout en anticipant l'extension des consignes de tri, le SMICTOM se penche dorénavant sur le remplacement des caissettes par des bacs, tout en réduisant la fréquence de collecte d'une fois par semaine à une fois tous les 15 jours.

SICOVAL, une démarche d'optimisation continue

En 2014, les élus de la Communauté d'Agglomération du SICOVAL, précurseurs sur le sujet des déchets en Occitanie, instauraient le système de Redevance incitative. Forte des bonnes performances générées et soucieuse de poursuivre l'optimisation du service, la collectivité a profité du renouvellement de son marché de collecte en 2018 pour réduire la fréquence de collecte sélective sur les deux communes qui étaient encore en collecte hebdomadaire. Ces communes, Castanet-Tolosan et Ramonville Saint-Agne, ont vu leurs bacs de collecte sélective être collectés en porte à porte tous les 15 jours comme sur le reste du territoire. La réduction de fréquence à la fois sur les ordures ménagères et sur le tri sélectif a permis de réduire la facture de 34 € par foyer pour les habitants de ces communes.



© Vincent Larrata



Centre de tri du SYDETOM 66 à Calce



Centre de tri du SITOM Sud Gard, Valréna à Nîmes



SYDETOM-Tiru et SITOM Sud Gard-Paprec, deux centres de tri performants pour trier l'ensemble des emballages

Les travaux réalisés (construction ou modernisation) par ces deux Syndicats de traitement et leurs délégataires ont permis à près de 800 000 habitants Catalans et Gardois de trier dès 2016 tous leurs emballages et papiers dans des conditions optimales. Outre le tri de l'ensemble des emballages plastiques, les deux sites d'une capacité supérieure à 30 000 tonnes, opèrent le tri des petits emballages métalliques. Avec des résultats très positifs dans la durée: dès la 1ère année les quantités d'emballages et papiers recyclés ont augmenté de 11% dans les Pyrénées Orientales; et en seconde année, les plastiques triés au Sitom Sud Gard continuent de progresser de 16%. Notons également que les refus de tri bénéficient d'une valorisation énergétique via les UTVE voisines qui développent des réseaux de chaleur urbaine.



Syndicat Centre Hérault: innover pour donner de la visibilité aux points tri

Le Syndicat Centre Hérault, en partenariat avec le laboratoire d'économie comportementale de la faculté de Montpellier, a testé l'impact des émotions sur le geste de tri. Des portraits d'enfants véhiculant soit la honte, soit la fierté ont ainsi été déployés sur des bâches apposées sur des points d'apport volontaire. Résultat : les colonnes comportant une émotion positives ont produit 10% de tonnages supplémentaires ! Compte tenu de ces résultats, le Syndicat prévoit de déployer progressivement ces visuels sur l'ensemble de son parc de bornes.



SDEE de la Lozère, harmoniser les flux à l'occasion de l'extension des consignes de tri

Le SDEE de la Lozère a profité du passage en extension de consignes de tri pour harmoniser les flux sur tout le département en faisant passer la ville de Mende en trois flux, papiers, verre et autres emballages. Une communication accrue a été menée, pour accompagner ces changements de comportements simultanés, notamment la distribution de sacs aux foyers et écoles, de mémos tri, des insertions presse ainsi que des interventions publiques. Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte avec des ambassadeurs du tri formés à la communication engageante a également été conduite sur Mende en raison de l'importance des changements.



Les ateliers de l'économie circulaire en région Occitanie s'appuieront sur ces sites exemplaires pour promouvoir les bonnes pratiques.



TÉMOIGNAGE **Michel Peyron**

Directeur Régional de l'Ademe Occitanie

« L'ADEME accompagne le passage d'une économie linéaire à un modèle économique "circulaire" visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement; en somme, il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

Nous soutenons les entreprises via des conseils et des outils comme par exemple avec le programme "TPE&PME gagnantes sur tous les coûts" qui leur permet de réduire les pertes énergie-matières-déchets, de faire des économies et d'améliorer leur compétitivité.

Pour les collectivités, nous les encourageons à mettre en place des démarches territoriales ambitieuses d'économie circulaire en lien avec leur politique déchet, économique et énergétique. Parmi les priorités, nous œuvrons pour le développement de la tarification incitative du service public de gestion des déchets qui récompense les efforts des usagers et conduit ainsi à un changement de comportement en freinant la production de la quantité de déchets et en valorisant le tri. »

Laure Poddevin

Directrice Région Occitanie CITEO

«Soucieux d'une relation de proximité efficace et réactive, l'équipe de CITEO basée en Occitanie organise tout au long de l'année des actions et manifestations au plus près des attentes des acteurs de l'économie circulaire.»



L'équipe régionale Citeo basée à Toulouse œuvre quotidiennement au partage des connaissances et des savoir-faire pour une économie circulaire de proximité



Les rencontres Citeo au cœur des territoires

CITEO PROPOSE

- ⇒ Réunions d'information et visites de sites à destination des élus locaux, associations
- ⇒ Rendez-vous du Tri et de l'Économie circulaire pour partager les bonnes pratiques entre collectivités
- ⇒ Ateliers techniques : analyse des indicateurs, accompagnement à la réalisation des plans d'actions, formation des ambassadeurs du tri

TÉMOIGNAGE

Marie-Claude BERLY

Vice-Présidente du SIRTOMAD, Déléguée Communautaire du Grand Montauban



Le SIRTOMAD est un syndicat de traitement des déchets qui couvre les territoires de la CA du Grand Montauban et de la CC de Terres des Confluences, soit près de 115 000 habitants du département du Tarn et Garonne.

« Notre syndicat, pionnier dans la gestion des déchets depuis de nombreuses années, s'est engagé depuis 2010 dans un programme de réductions des déchets avec l'ADEME. Afin de poursuivre ses engagements, nous avons candidaté et avons été retenu dans le cadre de l'appel à projet "Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage".

Après une optimisation des collectes et leur réduction de fréquence, nous avons participé à l'expérimentation sur l'extension des consignes de tri à tous les plastiques en 2012 sur la CA du Grand Montauban. Fort de cette expérience, nous avons étendu ces nouvelles consignes de tri à tout notre territoire en 2016. Les résultats sont là avec 17% de tonnages d'emballages plastiques en plus entre 2014 et 2017. Sur la thématique du tri du verre, animé d'un esprit d'amélioration continue depuis 2009, le SIRTOMAD a mis en place un véritable plan d'action technique et fin 2017 une grande campagne de communication en partenariat avec l'USM rugby afin d'améliorer les performances. Récemment, pour lutter contre les incivilités nous testons des « nudges » sur les bornes enterrées du centre-ville de Montauban. Grâce à ces actions, les performances sur le verre ont progressé de 3% entre 2016 et 2017.

Sur la thématique des déchets organiques ou bio déchets, une campagne d'analyse de nos ordures ménagères nous a permis de nous rendre compte qu'1/3 de cette poubelle en était constituée.

Afin de mobiliser tous les acteurs du territoire et de développer l'économie circulaire, le SIRTOMAD, la CCI et la Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne ont donc souhaité porter ensemble une étude subventionnée par l'ADEME, sur la collecte et la valorisation des déchets organiques en s'appuyant sur le CERTOP (Centre d'Étude et de Recherche) des étudiants de l'Université Toulouse Jean Jaurès pour compléter le volet sociologique de cette étude.

Sur la thématique du réemploi, le SIRTOMAD est la première collectivité d'Occitanie à avoir ouvert un site gratuit pour diminuer les encombrants : www.troc-voisins.fr. Ce site web collaboratif permet aux habitants d'un même territoire de donner ou vendre des produits plutôt que de les jeter en déchèterie.

Enfin, le SIRTOMAD a à cœur d'accompagner les établissements scolaires du territoire dans le cadre de labellisations EcoEcoles – E3D et Agenda 21 scolaire. Grâce à l'accompagnement de nos animateurs, 21 établissements (dont deux IME) ont été labellisés».



Campagne de sensibilisation au tri du verre



Site troc voisins

LECLERC Narbonne gère ses invendus avec PHENIX et Zéro-Gâchis



Les 2 startups PHENIX et Zéro-Gâchis aident les entreprises à gérer leurs invendus et à réduire le gaspillage dans une logique d'économie circulaire. La promesse pour les clients ? « Limiter et valoriser les invendus pour réduire vos déchets et améliorer votre rentabilité ».

Concrètement, pour un magasin, PHENIX et Zéro-Gâchis facilitent la mise en place de différentes « filières » de valorisation :

- **La vente des produits en « date courte »** (qui approchent de leur date de péremption) qui sont rassemblés dans un « espace Zéro-Gâchis » et proposés à la clientèle à prix réduits ;
- **Le don à des associations d'aide alimentaire** : PHENIX organise et coordonne le passage régulier d'une association ;
- **La « valorisation animale »** : PHENIX organise et coordonne le passage de possesseurs d'animaux qui récupèrent des produits dont la date de péremption est dépassée.

La mise en place de ces 3 sources de valorisation permet aux magasins de réduire leurs déchets, dans une logique vertueuse d'économie circulaire. Ces derniers s'y retrouvent également financièrement grâce à une amélioration de la vente des produits en « date courte », aux économies réalisées par la réduction du coût de traitement des déchets et à la déductibilité fiscale des dons en nature.



EXEMPLE DE L'HYPERMARCHÉ LECLERC DE NARBONNE (11) QUI S'EST ENGAGÉ AUX CÔTÉS DE PHENIX DEPUIS MARS 2018

L'accompagnement et le suivi par des équipes PHENIX et Zéro-Gâchis et la motivation de la Direction et des équipes du magasin donnent déjà des résultats concrets :

- 17 tonnes de produits ont été sauvées de la poubelle et redistribuées aux associations, représentant l'équivalent de 34 000 repas ;
- Le taux de revalorisation de la casse du magasin est passé de 24 % à 71 % en 4 mois.

PHENIX et Zéro-Gâchis proposent leurs services à plusieurs enseignes de la grande distribution : en France, ce sont plus de 900 magasins de différentes enseignes qui ont adopté cette solution. Ce sont ainsi chaque jour 85 tonnes de denrées alimentaires qui sont sauvées de la poubelle soit l'équivalent de 170 000 repas.

En Occitanie, on dénombre 55 magasins engagés, de la grande distribution mais également plusieurs grossistes, magasins non alimentaires, distributeurs automatiques, etc.

Économie circulaire et INNOVATION

Les risques environnementaux et sanitaires se multiplient à l'échelle mondiale. Le besoin d'anticipation concerne l'ensemble des acteurs : agir pour prévenir et – a minima – réduire les impacts négatifs (compétitivité, impacts environnementaux, accroissement des inégalités socioéconomiques etc.).

L'innovation est un levier pour transformer les contraintes en opportunités – créant de la valeur pour l'ensemble des acteurs sur les territoires afin de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

L'innovation n'est pas synonyme de technologie mais englobe de nombreuses dimensions : elle peut être de produit, de services, organisationnelle, d'usage, ou bien encore sociale. Innover dans l'économie circulaire suppose une approche globale, portant sur l'ensemble de la chaîne de valeur (écoconception des produits, innovation sur les matériaux, innovation d'usage suivant l'évolution des modes de consommation des citoyens,

innovation dans les systèmes de collecte et de tri, amélioration de la recyclabilité et des débouchés).

L'écosystème de l'innovation dans l'économie circulaire est par essence 'glocal' : tandis que les enjeux de gestion des flux et des ressources sont globaux, l'éco-système s'appuie sur des ressources locales pour se développer. Il offre ainsi des opportunités en termes d'emplois non délocalisables et de dynamisation des territoires – ces derniers étant de véritables laboratoires d'innovation et d'expérimentation.

L'enjeu de Citeo : faire de l'innovation un levier d'accélération de l'économie circulaire.

TÉMOIGNAGE Carlos de Los Llanos

Directeur scientifique de Citeo

« En amont du recyclage, l'éco-conception et la réduction à la source sont des leviers majeurs pour réduire l'impact environnemental des produits de consommation courante. L'éco-conception consiste à privilégier des matériaux recyclables, à alléger les emballages et à en simplifier la composition, tout en conservant les fonctions de protection du produit emballé. La réduction à la source par l'allègement de l'emballage, quand elle est possible, est très efficace d'un point de vue environnemental. Par exemple, réduire d'une tonne la quantité de plastique utilisée apporte le même bénéfice environnemental qu'en recycler trois tonnes. De nouveaux matériaux, plus vertueux écologiquement et plus facilement recyclables, feront leur apparition sur le marché – le PEF, dont la mise en marché est annoncée d'ici 7 à 8 ans, pourrait en être un exemple. L'arrivée de ces nouveaux matériaux aura des conséquences sur l'ensemble de la filière, de la collecte au recyclage en passant par le tri. Il est aussi nécessaire de réévaluer les normes concernant l'emploi des matériaux recyclés. La plupart d'entre elles ont été rédigées pour les matériaux vierges et peuvent constituer des freins au recyclage. Si, par exemple, le champ d'applications des plastiques recyclés peut être étendu, il y aura une nouvelle dynamique pour la filière. »



Circular Challenge, le dispositif de détection et d'accélération de l'innovation de Citeo

Circular Challenge est un dispositif de détection et d'accélération de l'innovation dans l'économie circulaire. Créé en 2016, ce concours, porté par Citeo, s'adresse aux entrepreneurs innovants dont les projets ont le potentiel de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux du XXI^{ème} siècle et d'être des vecteurs de la 'circularisation' de la société. En 2017, Circular Challenge a sourcé près de 300 projets à travers le monde sur l'ensemble de la chaîne de valeur des filières papiers et emballages.

L'ambition du premier concours pour les startups de l'économie circulaire en Europe est :

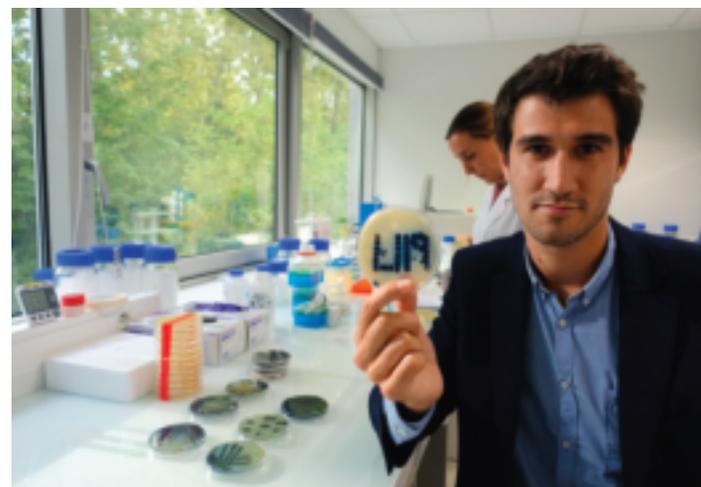
- ⇒ De détecter les innovations potentiellement disruptives sur l'ensemble de la chaîne de valeur,
- ⇒ De consolider les solutions les plus prometteuses en les accompagnant sur leurs problématiques 'early-développement' et en particulier leurs modalités de financement,
- ⇒ D'accélérer leur adoption par l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Les startups détectées en 2017 s'attaquent à différentes problématiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire et s'inscrivent dans les tendances sociétales actuelles: nouveaux débouchés pour les déchets plastique, amélioration du geste de tri, consommation hors foyer et nouveaux matériaux, remplacement des gobelets plastiques.



L'EXEMPLE DE PILI

« Fondé en 2015, PILI est le leader mondial de la production de colorants et de pigments biotech utilisant une technologie de fermentation brevetée. Son procédé enzymatique unique vise à fabriquer des colorants et pigments biosourcés de haute performance pour réduire l'impact environnemental de l'industrie textile. Sa technologie a le potentiel de remplacer l'utilisation des fractions pétrolières lourdes très polluantes utilisées dans la production de couleurs pour les textiles, les plastiques, les revêtements et les encres. CITEO accompagne les jeunes entreprises innovantes dans la durée, notamment à travers le Circular Challenge dont nous avons été lauréat en 2016. Son positionnement unique en France lui permet de faire se rencontrer les besoins du marché et de l'industrie avec les nouvelles technologies afin d'accélérer la mise en place de tests pilotes et la mise sur le marché de produits et services plus respectueux de l'environnement. »



WASTE IS MORE : L'EXEMPLE DE CLIP IT ET TRI RIDERS

« WASTE IS MORE (WIM) est une entreprise créée en 2016 par deux architectes Montpelliérains. Nous proposons des solutions de revalorisation des déchets par le Design et l'Innovation dans de nombreux domaines.

Du jouet surcyclé CLIP IT au service de sensibilisation au recyclage TRI RIDERS, nous n'avons pas de limites, mais l'objectif urgent d'un futur propre et durable.

Avec TRI RIDERS, nous incitons un geste éco-citoyen contre un service de mobilité gratuit.

En échange de la collecte et du tri de 4 déchets, sur la plage, en bord de mer, ou en ville, nous proposons aux usagers un trajet gratuit dans notre véhicule électrique. Ce véhicule est équipé de 4 bacs de tri, et d'un tube à mégots. Nos TRI RIDERS sont formés et sauront guider pour bien trier, mais aussi expliquer les bonnes pratiques environnementales le temps du trajet. Labelisée BCORP, WIM est une entreprise 100% responsable. Soucieuse d'être au-delà du profit, au service de la société et de l'environnement.

Suite à notre participation au Circular Challenge, nous avons reçu un prix spécial "Sensibilisation" en 2017. Cette dotation financière nous a permis de consolider notre trésorerie et d'accélérer le développement de CLIP IT.»



Montpellier Méditerranée Métropole : innover pour faire progresser le geste de tri

La Métropole teste actuellement plusieurs dispositifs destinés à développer les gestes éco-responsables de ses habitants. Elle a ainsi lancé une opération à grande échelle visant à « coacher » pendant 18 mois 6000 foyers et salariés des quartiers Est de la Ville de Montpellier afin de leur faire adopter des éco-gestes (économie d'énergie, d'eau, déplacements doux, prévention et tri des déchets). Cette expérimentation fait appel à une plate-forme dématérialisée auto-apprenante développée par la start-up E3D Environnement, qui adapte les gestes proposés au profil des personnes accompagnées permettant de favoriser le passage à l'acte et prend en compte les gestes accomplis pour faire progresser l'habitant durablement. Elle fait l'objet d'un dispositif d'évaluation renforcé afin de définir les conditions de sa

généralisation.

3M teste également le boîtier Eugène proposé par UZER, une société spécialisée dans l'internet des objets.

Il s'agit d'un boîtier connecté permettant à son utilisateur de scanner le code barre des emballages avant qu'il ne les jette dans sa poubelle. L'objectif est double : afficher les consignes de tri pour aider le consommateur et limiter les erreurs, et aider ce dernier en les ajoutant à son inventaire de produits consommés et à sa liste de courses sur une application mobile dédiée. En outre, chaque scan permettra le versement d'1 centime d'€ à une association. Ce test fait également l'objet d'un suivi précis pour mesurer l'intérêt de ce boîtier.



CITEO PROPOSE

- ⇒ Développer des partenariats incubateurs, tiers-lieux, pôles de compétitivité, universités, écoles d'ingénieurs, associations etc.
- ⇒ Identifier les projets répondant aux problématiques environnementales et sociétales de l'économie circulaire, leur donner de la visibilité et des opportunités de croissance en s'appuyant sur les parties prenantes de Citeo
- ⇒ Organiser un BarCamp de l'innovation rassemblant l'ensemble des acteurs autour des problématiques spécifiques d'innovation dans l'économie circulaire en région Occitanie

Les référents Citeo



Laure Poddevin
Directrice Régionale Occitanie
laure.poddevin@citeo.com

ATELIER ÉCO-CONCEPTION



Sophie Bonnier
Responsable Éco-conception

ATELIER INNOVATION



Cécile Semeriva
Directrice Innovation
cecile.semeriva@citeo.com



Sophie Nguyen Buu Cuong
Responsable Développement
Nouveaux Services

Le référent Adelphe



Delphine Pernot
Référente Éco-conception
d.pernot@adelphe.fr





Tous les papiers se trient et se recyclent,
ce document aussi !

CITEO

50, boulevard Haussmann - 75009 Paris
T. 01 81 69 06 00 - www.citeo.com - clients.papiers@citeo.com